



Nouveautés au menu téléphonique du Centre de support aux pharmaciens

Afin d'améliorer l'accessibilité du Centre de support aux pharmaciens ainsi que son efficacité, le menu téléphonique principal est modifié. Il propose désormais les choix suivants :

- Pour les questions concernant une demande pour un médicament d'exception ou pour la mesure du patient d'exception, faites le 1;
- Pour des questions sur les services en ligne, faites le 2;
- Pour modifier ou annuler un service facturé au-delà de 14 jours, faites le 3;
- Pour toute autre question concernant la facturation, faites le 4.

Aidez-nous à vous aider!

Pour que nous puissions répondre à vos besoins avec efficacité et rapidité, vous devez choisir les options téléphoniques qui représentent le plus votre situation et avoir en main les renseignements et les documents relatifs à votre appel.

Nous vous rappelons également de consulter nos rubriques et infolettres ainsi que votre *Manuel des pharmaciens* et le *Guide des transactions – Autres assureurs*, sur notre site Web, au www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels, **avant de téléphoner** au Centre de support aux pharmaciens.

C'est le temps des impôts!



Assurez-vous que votre adresse est à jour dans Mon dossier.

RELEVÉ

27

c. c. Association québécoise des pharmaciens propriétaires

Site Web et fils RSS

www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels
Abonnez-vous à nos fils RSS

Téléphone

Québec 418 643-9025
Ailleurs au Québec 1 888 883-7427

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 16 h 30
(mercredi de 9 h 30 à 16 h 30)